

TES2 & TES-S du lycée Fustel – Epreuve composée – 21 octobre 2017

Cette épreuve comprend trois parties.

1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.
2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.
3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :
 - en développant un raisonnement ;
 - en exploitant les documents du dossier ;
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. En quoi les mesures protectionnistes peuvent-elles présenter des risques pour les producteurs ?
(3 points)
2. Quelles distinctions peut-on établir entre la solidarité mécanique et la solidarité organique ?
(3 points)

Deuxième partie : Etude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous comparerez l'évolution des exportations mondiales de marchandises avec celle du PIB mondial depuis 2005.

Croissance du volume des exportations de marchandises et du PIB de 2005 à 2012

	Taux de croissance total (en %)	Variations annuelles (en %)							
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	2005-2012	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total des exportations mondiales de marchandises	36	6,5	8,5	6,5	2	-12	14	5,5	2,5
Exportations de produits agricoles	36	6	6	5,5	2	-3	7,5	6	2
Exportations de combustibles et produits des industries extractives	43	3,5	3,5	3,5	0,5	-4,5	5,5	2,5	2,5
Exportations de produits manufacturés	43	7,5	10	8	2,5	-15,5	18	7	2,5
PIB mondial	19	3	3,5	3,5	1,5	-2,5	4	2,5	2

Source : OMC, *Statistiques du commerce international*, 2013.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous montrerez que l'école contribue à la cohésion sociale des individus.

DOCUMENT 1

Chômage, sous-emploi et emplois temporaires en 2012 selon le diplôme obtenu 1 à 4 ans après l'obtention du diplôme.

En%	1 à 4 ans après l'obtention du diplôme	
	Taux de chômage ⁽¹⁾	Part des emplois temporaires ⁽²⁾ dans l'emploi total
Diplôme du supérieur	10,3	26,3
Bac, CAP ⁽³⁾ , BEP ⁽⁴⁾ ou équivalent	24,1	38,0
Brevet des collèges, CEP ⁽⁵⁾ ou pas diplômés	46,9	46,5
Ensemble	20,4	32,5

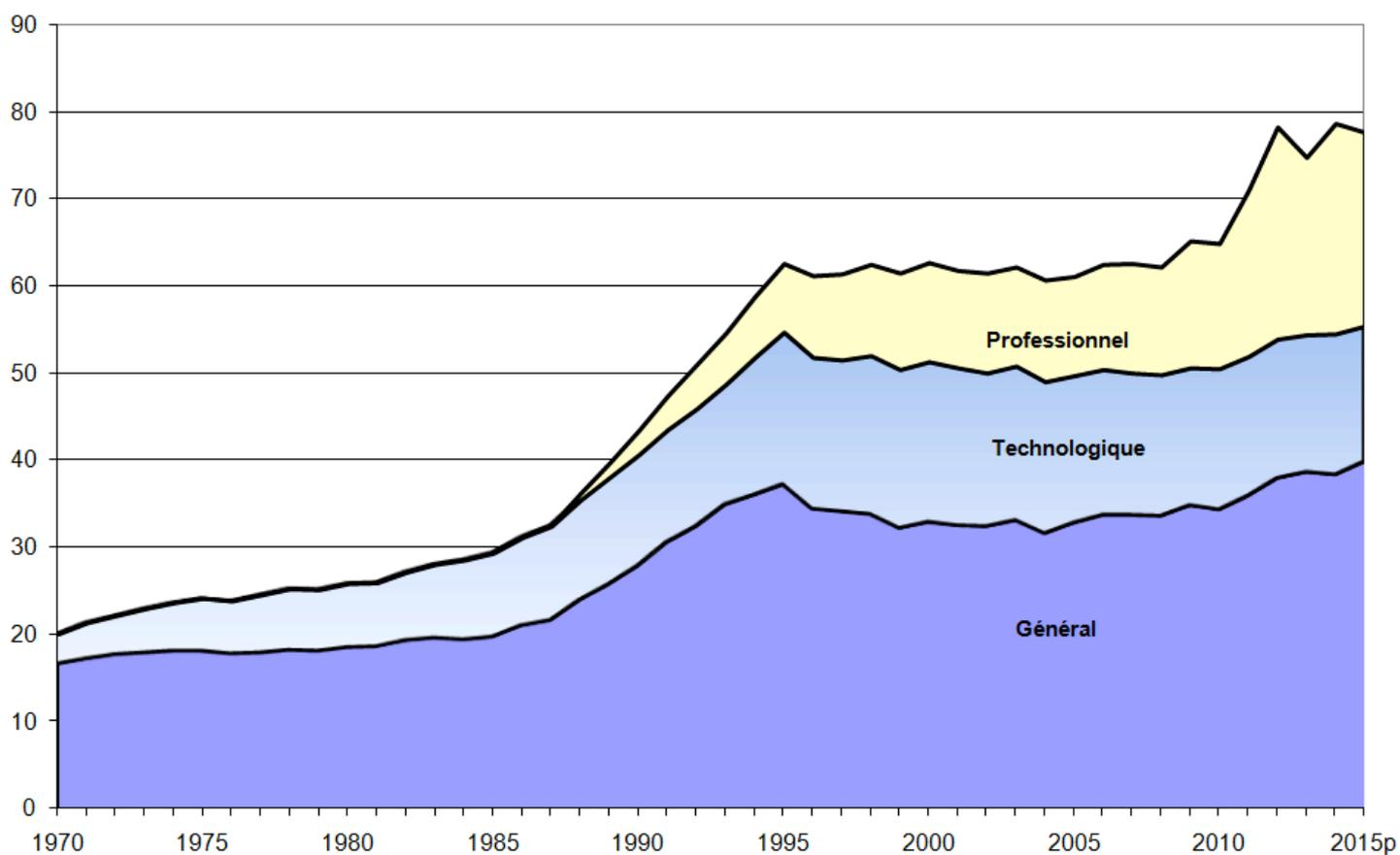
Source : INSEE, 2012.

Champ : France métropolitaine.

- (1) Taux de chômage : proportion d'actifs sans emploi souhaitant en avoir un parmi tous les actifs.
- (2) Emplois temporaires : contrats à durée déterminée, missions d'intérim, emplois aidés.
- (3) CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.
- (4) BEP : Brevet d'enseignement professionnel.
- (5) CEP : Certificat d'études primaires.

DOCUMENT 2

Proportion de bacheliers dans une génération de 1970 à 2015 (en %)



Source : INSEE, 2016

DOCUMENT 3

L'école est un objet d'étude familier pour le sociologue : l'évolution historique a conduit à accorder une place de plus en plus grande à l'école dans le processus de socialisation (l'entrée à l'école s'effectue très tôt, et la sortie en est progressivement différée). [...] L'école est également le résultat d'un ensemble de projets, édifiés notamment par l'État, visant à édicter des normes sociales et à les imposer à un moment où l'individu est jugé plus malléable⁽¹⁾ : de la formation du citoyen, à la nécessité de préparer à la vie active, l'école se voit assigner des objectifs qui débordent et de loin la transmission de savoirs. [...] Si Durkheim perçoit la contingence des savoirs certifiés par l'école⁽²⁾ [...], il insiste également sur le rôle accru que celle-ci exerce dans la socialisation. Ce phénomène n'a cessé de prendre de l'importance en raison de la place grandissante que l'école exerce sur les trajectoires des individus. La scolarisation était, au début du XX^e siècle, déjà assurée dans l'enseignement primaire (premier degré) mais, en revanche, la progression de la scolarisation dans les collèges et les lycées (second degré) n'a cessé d'augmenter depuis (l'âge de la scolarité obligatoire, prolongé à 16 ans en 1959, est, dans les faits, dépassé la plupart du temps aujourd'hui), particulièrement depuis les années 1960. L'enseignement supérieur a connu - avec un certain décalage - le même phénomène. [...] Cette « massification » de l'enseignement secondaire, entreprise à partir des années 1960, et de l'Université, à compter des années 1980, a pour effet de doubler la moyenne du temps passé à l'école depuis le début du siècle : soit 7,7 ans en 1901 contre plus de 14 ans aujourd'hui, ce qui s'accompagne d'une hausse considérable et accélérée du niveau de diplômes détenu : si 1 % d'une classe d'âge détient le baccalauréat en 1900 contre seulement 10 % en 1960, ce taux atteint 59 % en 1994, et 65% en 2010.

Source : Précis de sociologie, Philippe RIUTORT, 2014.

(1) Malléable : qui se laisse former / déformer ou influencer.

(2) Contingence des savoirs certifiés par l'école : les savoirs valorisés par un diplôme par l'école peuvent changer.